



## COURS DE SOPHROLOGIE ET RELAXATION FICHE D'INSCRIPTION ANNEE 2018 – 2019

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tel Portable :

Email :

Date de naissance :

Autorisation Parentale   
(à joindre pour les mineurs)

Certificat Médical   
(à joindre si besoin)

Choix du cours :	JEUDI	17h00 – 18h00 <input type="checkbox"/>	19h00 – 20h00 <input type="checkbox"/>
------------------	-------	--	--

### INSCRIPTION

Abonnement annuel	Forfait 15 cours	Cours à l'unité
450€ les 30 cours (soit 15€ le cours)	270€ les 15 cours (soit 18€ le cours)	20€ (soit 20€ le cours)

### PAIEMENT

	CHEQUE	ESPECES
COMPTANT		
ou 3 FOIS SANS FRAIS*		

\*paiement possible en 3 fois sans frais pour les abonnements à l'année - les 3 chèques sont à remettre à l'inscription et libellés à l'ordre de « SANAMMA »

Une facture vous sera établie sur demande

### Inscriptions :

- le jeudi 19h00 à 20h00 dans la salle de cours, au 31 avenue de la République 92340 Bourg la Reine
- Le jeudi 13 septembre 2018 ou avant le début de chaque cours (même adresse)
- Vous pouvez aussi imprimer les documents à disposition sur le site internet : [www.sanamma.com](http://www.sanamma.com) – rubrique « particuliers » - « cours collectifs »

Fait à Bourg la Reine, le

***Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription figurant au verso que j'accepte en faisant précéder ma signature de la mention « bon pour accord »***

Signature précédée de « bon pour accord » :

# CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

## Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales régissent les relations contractuelles entre la société SANAMMA et le PARTICIPANT inscrit au cours collectif hebdomadaire de sophrologie et relaxation dispensé au 31 avenue de la République 92340 Bourg la Reine, par Madame Catherine Noguès, sophrologue certifiée RNCP, à raison d'une heure de cours par semaine entre le 13 septembre 2018 et le 27 juin 2019 (hors vacances scolaires et jours fériés).

## Article 2 – Cours, annulation, résiliation

« L'abonnement annuel » correspond à un engagement pour SANAMMA de dispenser 30 cours entre le 13 septembre 2018 et le 27 juin 2019. Si un cours devait être annulé en deçà des 30 engagés, un cours de remplacement serait proposé en concertation avec les participants. SANAMMA se réserve le droit d'annuler ou reporter un cours de moins de 4 personnes. En cas d'absence prolongée, la sophrologue pourra être remplacée par un autre sophrologue certifié RNCP.

Un cours non pris n'est pas remboursé. L'abonnement annuel et le forfait 15 cours ne sont valables que pendant la période indiquée dans l'Article 1. La résiliation et le remboursement partiel d'un abonnement annuel ne sera possible qu'en cas de déménagement à plus de 50km du lieu des cours, de perte d'emploi ou d'un état de santé justifiant l'arrêt de toute activité physique, sur présentation d'un justificatif, au prorata du temps restant et en respectant un préavis de 30 jours à la date anniversaire du mois de résiliation.

## Article 3 – Responsabilité

Les cours sont ouverts à tout public, adultes ou adolescents à partir de 16 ans. Toute personne âgée de moins de 18 ans, devra au jour de son inscription fournir une autorisation parentale et faire signer la fiche d'inscription par son représentant légal. Par ailleurs, les cours sont contre-indiqués pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques ou neurologiques avérés. Toute personne souffrant de maladie cardiaque médicalement constatée devra fournir impérativement un certificat médical lors de son inscription. SANAMMA décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessure ou maladie du PARTICIPANT, survenant pendant ou après un cours.

Le PARTICIPANT ou responsable légal s'engage à fournir ses coordonnées complètes et authentiques à son inscription et à signaler tout changement en cours d'année. L'inscription au cours est nominative et ne peut être cédée ou transférée à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux.

## Article 4 – Consignes

Il est essentiel que chaque cours débute précisément à l'heure indiquée et pour un bon déroulement chaque PARTICIPANT devra arriver à l'heure dite et ne pourra plus entrer une fois la porte fermée. Il sera également impératif de mettre son téléphone portable en mode avion avant l'accès à la salle de cours, de parler à voix basse et de faire preuve de respect et de bienveillance envers l'enseignant et les autres participants. Il est demandé au PARTICIPANT de respecter les consignes d'hygiène, de sécurité et il est formellement interdit de fumer dans les locaux. SANAMMA décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration d'objet appartenant au participant durant le cours.

Afin d'apprécier complètement le cours, il est conseillé de venir dans une tenue confortable mais chaque PARTICIPANT pourra venir assister au cours dans la tenue de son choix. Toutefois, les chaussures devront être déposées au vestiaire avant le début du cours. L'inscription au cours vous donne accès à la salle, au vestiaire et aux toilettes. Les chaises, les tapis de sol, les coussins et les plaids sont fournis (réservés exclusivement au PARTICIPANT).

## Article 5 – Protection des données

Sanamma s'engage à ne diffuser aucune donnée personnelle du PARTICIPANT. Les messages envoyés ne sont destinés qu'à informer le PARTICIPANT des nouveautés, événements, changements ou modifications éventuels. Le PARTICIPANT pourra avoir accès à toutes ses données personnelles sur simple demande, pourra faire stopper immédiatement tout envoi et se désinscrire de tout type de messages.